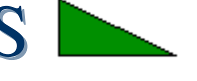


OPTIONS FUTURS



Mensuelle N°24 SEPT / OCT 2014

MEDIA, DEVELOPPEMENT DURABLE, PROSPECTIVES

SOMMAIRE

EDITORIAL

Cette nouvelle lettre Options Futurs vous parvient avec beaucoup de retard. Qu'avons nous fait pendant ces mois ? Pas seulement pris des vacances ! Episode 1 : Mediapeps reformate son site et toute l'équipe espère d'ailleurs que vous y naviguerez avec plus de plaisir. Episode 2 : Ce beau site, tout chaud tout bon, livré juste avant les vacances se fait pirater fin Aout. Episode 3 : Il reste en chantier de reconstruction jusqu'à aujourd'hui.
Cette aventure, douce-amère, nous laisse un peu exsangue sur le plan financier et nous a coûté beaucoup d'énergie (et de temps). Elle nous conduit à lancer un crowdfunding de 3000 euros à destination de tous ceux qui nous sont fidèles, nous suivent depuis des années et auxquels nous n'avons jamais beaucoup demandé.
Cette somme devrait couvrir les frais de remise en forme de l'outil internet mais nous profiterons aussi de cet appel financier, pour finaliser la numérisation de tout le fond d'images qui permet la mise en ligne régulière des documentaires ou d'archives, qui pourraient être utiles aux « engagés de la Cop 21 ». Des images tournées depuis 1992 et qui pourront être utilisées libres de droits (même pour remontage et usage d'archives dans de nouvelles productions) . Kisskissbankbank sera en ligne lundi 13 Octobre . Merci de le réceptionner avec sympathie.
Le site est désormais construit pour que vous puissiez vous inscrire gratuitement , modifier éventuellement vos coordonnées ou vous désinscrire, comme le veut la loi, et ce qu'il vous était impossible de faire.Vous pouvez également vous abonner (si vous pensez que l'infos ne peut être gratuite) en envoyant vos chèques à Mediapeps, 16 rue St Marc, Paris 2°.
Pour le reste , ci dessous, vingt deux pages d'actualités, réflexions et échos d'un mois de Septembre particulièrement riche en actualités internationales, celles que nous suivons.
D Martin Ferrari

SOMMET DE BAN KI MOON

Une initiative utile

A la veille de la COP de Lima sur le climat et en vue de celle de Paris en 2015, l'ONU a tenu compte des leçons de Copenhague et de son échec. Pas question de laisser les diplomates travailler seuls sans engagements de leur Etat. Et à quoi bon un engagement de dernière minute. Pour se préparer aux échéances de premier ordre (trouver un accord contraignant qui remplace le protocole de Kyoto qui arrive en fin de course) le secrétaire général des Nations Unies avait choisi de sonner le branle bas de combat un an avant, le 23 Septembre DMF

Malgré les moqueries suscitées par l'idée de rassembler des chefs d'état « sur du vide » (il n'avait aucune légitimité pour enregistrer des décisions) le sommet de Ban Ki Moon a dépassé les espérances en réunissant 120 chefs d'Etat , 1500 entreprises et financiers, des élus locaux et le monde associatif. De quoi refaire le point avec le monde en période de crise globale.`

Ban Ki Moon n'avait d'ailleurs pas hésité à descendre dans la rue, pour manifester avec les capitales du monde entier le Dimanche 21, la nécessité de considérer l'enjeu comme important. Préparé depuis un an aux Etats Unis la marche climat a rassemblé quelques 400.000 citoyens de base , chacun arborant une pancarte expliquant ce qu'il attendait des futures négociations pour son quotidien. A Paris ils n'étaient que 4000 , on ne peut donc parler de mobilisation réussie . Il faut dire qu'en France le potentiel militant des ONG a été usé jusqu'à la corde par un débat de longue durée sur la transition énergétique et on ne s'en plaindra pas.

Ce sommet n'avait pas légitimité à fonder le processus de l'après Kyoto. Il s'agissait d'une séance d'échauffement, d'observation des positions et de préparation des stratégies décarbonées il a cependant donné naissance à des engagements et déclarations dont une des plus importantes est sans aucun doute **la déclaration de New York pour la forêt**, rejetée par le Brésil mais qui s'engage à réduire de moitiè la déforestation d'ici 2020 (et à y mettre fin en 2030 : on peut rêver !)

Importants également les engagements financiers (voir page 3 le compte rendu de Marie-Hélène Aubert) Outre le démarrage du fonds vert, les initiatives bancaires et obligataires, la multiplication des initiatives sur les marchés carbone régionaux vont être étudiés avec sérieux et offriront à Paris une vraie boite à outil attendue depuis des années sur le prix du carbone (marché, tarification, contribution énergie....)

La position américaine bouge. On sait que les Etats Unis 2° émetteur mondial (60% du CO_2 anthropique avec la Chine) refuseront de s'engager dans la signature d'un outil contraignant. Mais Obama a su contourner l'obstacle législatif et le prévisible refus du Congrès, en lançant son plan domestique en Juin 2013 et en soutenant les initiatives des Etats (34 ont mis en place un plan). Depuis 2009, l'EPA (Environmental Agency Protection) a engagé un bras de fer avec les énergéticiens pour plafonner les émissions , les ENR ont doublé dans le mix énergétique depuis 5 ans et devraient encore doubler d'ici 2020. L'énergie solaire devra être compétitive à 6 cents du KWh (*cf Témoignage du représentant de l'ambassade à Paris, page suivante*)

La Chine s'est engagée pour des annonces à Paris , pour un bilan des initiatives régionales de ses marchés carbone, dans un processus de coopération sud /sud et une ligne d'accord USA /Chine se dessine pour atteindre des objectifs plus ambitieux.

Des certitudes au cœur du flou :

- à l'issue de ce sommet on sait que quelques propositions seront insuffisantes pour rester sous la barre des 2°, et que l'accord souhaité « universel » à Paris aura moins d'ambition que celui de Copenhague,
- que la France prend son bâton de pèlerin pour persuader l'Australie et le Canada « *le climat est à l'ordre du jour de toutes les réunions internationales des voyages présidentiels au G20...* »
- que l'enjeu africain est très important pour la France
- que la finance internationale s'est invitée à la négociation et compte y tenir une place prépondérante
- que pour l'Europe , les yeux restent fixés sur le Conseil des 23 et 24 Octobre prochains . On devrait y entériner le paquet climat énergie s'il n'est pas remis en question par la nouvelle commission.

Sommet de « Ban » :mobilisation financière ?



Mercredi 30 septembre à l'initiative du groupe La Française et de l'ONG Greencross se tenait un débat «*Energie et Climat », Politiques et investisseurs face aux défis,* en présence de Marie Hélene Aubert (Elysée) , Julian Hadas , ambassade des Etats Unis en France, Xavier Lépine, pdt du Groupe La Française , Philippe Desfossés, Directeur de l'ERAFP (retraite additionnelle de la fonction publique), et Nicolas Imbert Directeur de Green Cross. Propos recueillis par OF

Marie Hélene Aubert Conseillère pour les négociations internationales Climat et Environnement à l'Elysée a ouvert le débat par un compte rendu du Sommet de Ban Ki Moon du 23 Septembre dernier à New York. « *Oui cette réunion a été une réussite. 120 chefs d'état s'étaient déplacés en cette période difficile, Les américains ont promis leur contribution pour début 2015, la Chine s'engage dans une coopération sud/sud, les pays émergents ne sont plus seulement demandeurs mais proposent des solutions, du côté de la société civile on sent un changement d'état d'esprit : il y des choses faisables. Il y aura un accord. Reste à savoir sur combien de réduction et sur quels délais ? Nous devons limiter la hausse à 2°, les tendances vont bien au delà, un simple infléchissement ne suffira pas , nous avons besoin d'une mutation «*

Elle a rappelé les deux conditions à remplir pour espérer un minimum d'accord à Paris :« *que les perspectives de développement soient compatibles avec la limitation du réchauffement et que les pays développés respectent leurs engagements financiers* » C'est sur ce plan que les choses semblent réellement avancer « *En 2014 , on commence la capitalisation du fonds vert dont le siège est en Corée. Pour l'instant seules l'Allemagne et la France se sont engagées . la France à hauteur d'un milliard de dollars entre 2015 et 2018. Les modalités du financement de cette somme seront annoncées en Novembre, avant le sommet de Lima* » Certes , sont comptabilisées dans cette somme des aides au développement engagées ou promises , mais aussi de nouveaux espoirs. Reste également à définir les règles d'attribution du fonds vert. Son siège est en Corée Qui le gérera ? a qui profitera t il ? Aux plus vulnérables ?

Dans la plate forme des 8 actions présentées (les fameuses « solutions ») par de nombreuses coalitions sur de secteurs clés de la décarbonisation (cf ENR, véhicules électriques... http://ajec21.org/ajec21blog/?p=224`)

La finance- climat tient une place majeure

« c'était sans doute la plate forme la plus dynamique démultipliée en trois grandes décisions : la mise en œuvre des obligations vertes, l'émergence d'une coalition d'investisseurs institutionnels avec un engagement de « décarboniser » leur portefeuille d'actions pour 100 Mds de dollars fin 2015 , et l'engagement de transparence sur l'empreinte carbone de leur portefeuille fin 2015 » A cela s'ajoute, mais c'est plus traditionnel comme engagement depuis Rio, un verdissement des activités des banques bilatérales. « *1milliard de climate bonds ont été émis sur une journée , une initiative sur le marché des obligations qui pourrait aller vers une standardisation du marché* » Emis surtout pour l'instant par les grands financeurs publics internationaux (Banque mondiale, BEI…), les climate bonds sont encore peu développés en France. Même si la transition énergétique et la décarbonisation créent des besoins de financement (cf le remarquable article d'Agnés Sinaï dans actu environnement en Juin 2013) http://www.actu-environnement.com/ae/news/climate-bonds-transition-energetique-18718.php4 On est revenu bien sûr sur la tarification du carbone indispensable à la levée de fonds pour les ENR

Julian Hadas , représentant l'ambassade des Etats Unis a développé les mesures concrètes prises actuellement outre atlantique : le plan d'action adopté en Juin 2013 prévoit - 17% d'émissions en 2020 (-7% aujourd'hui); de nouveaux standards automobile (consommation de 4,3l) alignés sur les standards européens en 2025, ; les centrales thermiques sont passées à des normes plus restreintes sous surveillance de l'EPA ; depuis 2013 plus aucun financement n'est accordé aux centrales thermiques des PVD, mais c'est surtout au niveau des états que des mesures sérieuses sont prises.



AFRIQUE : çA BOUGE

L'Afrique a longtemps été la grande oubliée. Conditions de paix , de bonheur de vivre, de régulation de l'immigration l'électricité est un enjeu majeur. Conditions aussi de réussite du sommet sur les ODD en Septembre et de la Cop 21 . JL Borloo se lance dans l'aventure



Le MDP ou Mécanisme de Développement Propre est un des mécanisme du protocole de Kyoto souvent contesté et souvent utile dans les échanges nord/sud.

La notion de "responsabilité commune mais différenciée" a permis de dépasser l'opposition Nord/Sud (le nord pollue, le sud subit) A Kyoto, la plupart des pays les plus développés ont convenu d'adopter une mesure de financement innovante, **le "Mécanisme pour un Développement propre"** qui vise à atténuer les coûts inhérents à la réduction des émissions dans le Nord, tout en contribuant au financement de projets d'énergie non polluante dans les pays en développement. Le MDP est un mécanisme du secteur privé qui permet aux industries des pays développés de s'acquitter en partie de leurs obligations en finançant des projets de réduction des émissions dans les pays en développement, où les coûts sont souvent plus faibles. Pour une société européenne qui est tenue par son gouvernement de réduire les quantités de rejet de GES de 100 000 tonnes par an, il sera peut-être moins coûteux de moderniser une centrale à charbon polluante en Inde que de mettre aux normes sa propre usine. Le Mécanisme autorise cette société à déduire de son objectif de réduction de 100 000 tonnes par an la quantité de pollution évitée en Inde. Malheureusement, les chercheurs de la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques, qui supervisent le MDP, indiquent en effet qu'à peine 3 % du millier de projets approuvés dans le cadre du MDP à travers le monde sont réalisés en Afrique. Une bonne moitié des projets africains se trouve en Afrique du Sud où l'infrastructure industrielle et financière développée se prête bien au processus d'accréditation complexe du MDP.

http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/afdb-partners-in-the-6th-africa-carbon-forum-in-windhoek-engaging-africa-in-the-global-carbon-markets-13296/

Jean-Louis Borloo et l'Afrique

Jean-Louis Borloo ,sorti du tunnel de sa maladie revient dans l'actualité avec sa fondation pour l'Afrique (sources JDD) L'Afrique "*est en panne, faute d'électricité . 70 % des Africains n'ont ni lumière, ni électricité, ni énergie. Or l'énergie, c'est la vie, l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la croissance.(...) Le choix est simple. Ou l'Afrique sera le continent des drames du XXIe siècle pour elle comme pour nous ou elle sera celui d'un grand développement et un relais de croissance pour la France et pour l'Europe. Le destin de l'Europe et de l'Afrique sont liés. Par le biais de grands travaux, évalués à 30 milliards d'euros par an, et financés par les fonds internationaux votés lors du sommet climatique de Copenhague, mais aussi par des capitaux privés, l'Afrique peut devenir un relais de croissance pour la France et pour l'Europe (..) Je veux alerter les décideurs français et européens. Aider les dirigeants, mobiliser les parlements français et européen. La fondation et son agence seront opérationnelles à la fin de l'année. (...) Si l'on arrivait à 90 ou 100% d'accès à l'énergie, on aurait plus de 20% de croissance par an en Afrique avec des retombées en France! On peut passer d'un continent de tensions à un continent de croissance.* »

jdd.fr/Politique/Jean-Louis-Borloo-Je-veux-etre-l-avocat-de-l-Afrique-690152

voir l'IT dans son entier . Et n'oublions pas que JL Borloo , ministre de l'environnement, a préparé Copenhague avec Brice Lalonde en charge de la négociation. Brice Lalonde est aujourd'hui responsable des négociations de la COP 21 pour le Global Compact dont Jean Pascal Tricoire est le Président (et président de Schneider Electric.) Un bel équipage pour construire du concret et surveiller l'attribution du milliard de dollars annoncé par la France à New York le 23 septembre..

Dominique Martin Ferrari

CONVERGENCES 2014
CO-CONSTRUIRE: objectif 2030

La 7ème édition du Forum Mondial Convergences, qui mobilise experts, acteurs publics, privés et solidaires pour répondre aux défis de demain, s'est tenu à Paris du 8 au 10 septembre. Débats d'idées, plaidoyers, évènements, se sont succédés pour lutter contre la pauvreté, chercher des solutions innovantes, des alternatives économiques. (voir autres actions Convergences p20)

A quelques mois de l'approbation des ODD (objectifs du développement durable post 2015) et de l'AG des Nations Unies, plus de 300 acteurs ont réfléchi à *construire -un partenariat mondial post-2015 avec de nouvelles pratiques ,de nouveaux financements* et de *nouvelles technologies : outils de changement ?*

Débat : La question du financement de la lutte contre le changement climatique a été posée par l'AFD (agence française de développement) notamment dans les pays en voie de développement. Le Fonds vert décidé à Copenhague est opérationnel mais les pays industrialisés tardent à verser les 100 milliards de dollars auxquels ils s'étaient engagés. Or le mécanisme MDP est une opportunité ratée en raison du prix bas du carbone. Et l'Afrique est laissée pour compte, comme le souligne T. Mpanu-Mpanu, qui a présidé le groupe Afrique des négociateurs à Durban. « *sur 7 000 projets MDP dans les pays en voie de développement on en compte seulement 7% en Afrique*. » « *Il faut donc*, note Pierre Forestier responsable de la division climat à l'AFD, *mobiliser tous les flux financiers aussi bien publics que privés, nationaux et internationaux, en cherchant une synergie et en les orientant vers des investissements bas carbone*. « Un défi immense ! (voir p 3) Désormais , l'AFD intègre le climat dans toute son aide au développement pour son programme de 5 ans. 50% du budget annuel d'aide dans les PVD sont des financements en faveur de la lutte contre le changement climatique, avec des financements particuliers pour les pays en pointe, et en tenant compte de l'empreinte carbone des opérateurs.

En savoir plus, blog de l'AFD :
ID4D :http://ideas4development.org

« Events », un foisonnement d'événements ouverts au grand public :
- une soirée « **Youth you can** » dédiée aux jeunes qui veulent donner un sens à leur vie.

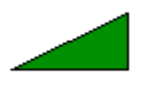
Rôle des medias comme acteurs de changement : Des medias internationaux ont présenté, sous forme de show télévisé, des programmes à destination du grand public conçus pour susciter des actions positives, autour du thème général de « l'adaptation ». Le *Sunday times* a lancé le concours « *Do something* », qui incite ses lecteurs à agir et devenir ainsi des « *Change Makers* » pour promouvoir l'action sociale. Suivant l'intérêt de leur projet ils seront publiés dans le journal, en pages intérieures ou en couverture, Autre exemple *El Mashrou3*, une téléréalité égyptienne « positive » à succès. Suivait une sorte de *speed dating* en 3 minutes chrono, entre porteurs de projets innovants et des medias, et pas des moindres : TF1, LCI, Le Monde, France Inter...Très bon score à l'applaudimètre pour Elodie Chabrol, jeune chercheuse française en neurogénétique à Londres, qui réalisant qu'il était beaucoup plus facile de démystifier la science dans un pub une bière à la main, a lancé le *.Festival Pint of science*. Festival qu'elle veut « exporter » en France. Jackpot car France Inter l'a invité dès le lendemain à l'émission *Un jour dans le monde*.

l'AFD et le CIRAD ont lancé Challenge Climat, un concours international pour encourager l'innovation agricole et forestière face au dérèglement climatique.

Un défi où, pour Brice Lalonde, président du jury, « *l'agriculture a toute sa part, et il se pourrait bien que les solutions viennent des pays du sud, dont la force créative n'est plus à démontrer*.

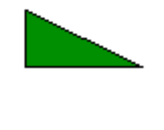
Muriel Labrousse

(suite p 20)



BIODIVERSITE , suite de Nagoya

20 ANS après, où en est la CDB ?



Depuis le 29 Septembre est ouverte en Corée une nouvelle session de la CDB, la Convention sur la diversité biologique . Comme les autres conventions signées ou issues du Sommet de Rio (1992) la CDB est un texte de compromis entre la reconnaissance des besoins du développement et le respect des ressources planétaires. Elle introduit des ambiguïtés puisqu'elle entend sauvegar-der la biodiversité , maintenir et réaffirmer une sphère protégée de bien commun, tout en cherchant à préserver les intérêts économiques .
Pour rappel des engagements, quelques extraits d'un texte écrit par Dominique Martin Ferrari pour la revue n°5 Vraiment Durable à paraître en Octobre 2014

« 1992 : La bio diversité, une nouvelle nature
Les textes de la CDB appréhendent une « nouvelle nature » dans laquelle le concept de vivant a changé de forme. Ce n'est plus celui défendu par la Convention baleinière de 1946, des Convention de Ramsar, de Bonn ou de Washington En 1992 à Rio, on parle moins d'espèces , mais de « bio diversité » , un mot apparu dans les années 80, qui tente d'englober la diversité des formes du vivant, de l'éléphant au virus, les relations interspécifiques et les relations des espèces au milieu , aux écosystèmes. Les signataires se sont donnés trois objectifs : la conservation, de préférence in situ ; le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques ; et l'utilisation durable des éléments qui constituent la biodiversité .
Protection donc , mais le vivant devient une nouvelle source de capital.
Agriculture , médecine, secteur de l'énergie sont prêts à y trouver des réponses . D'innombrables rapports prospectifs nous proposent une « deuxième révolution industrielle », celle du vivant . « Grâce à la « re fabrication » de nature , on trouverait des sub stituts peu coûteux à l'exploitation des ressources .

***2000 : virus et pathogènes sont mis à l'écart dans le protocole de Carthagène** pour répondre à l'inquiétude grandissante qu'a fait naître le génie génétique, (l'article 19(3) de la CDB) On y réserve un traitement spécial aux organismes vivants modifiés (les OVM) La particularité de ces éléments du vivant est vite reconnue, et fait l'objet d'un traitement spécial en restant soumis aux règles de l'OMS (organisation mondiale de la santé) . Ce nouveau découpage juridique des responsabilités, s'il garantit une meilleure étude des risques des produits issus de la génétique pour la santé et le bioterrorisme, engendre des débats très vifs autour des vaccins .*

Les Etats Unis tentent de faire échapper ceux ci « à l'accès et au partage des avantages » du pays d'où viennent les souches (après la grippe , bataille autour d'Ebola)
Dans les enceintes de la CDB , on considère que la biodiversité, façonnée ou non par l'humanité peut et doit être au centre d'un nouveau projet de société.
La biodiversité étant au Sud, la recherche et les financements étant au Nord, il faut légitimer l'accès aux ressources pour éviter les conflits. C'est pourquoi la Convention (193 Etats l'ont signée) reconnaît le droit de souveraineté des états sur leurs ressources naturelles; Leur accès sera soumis au consentement préalable « donné en connaissance de cause, ». Il devra assurer un partage juste et équitable (APA) des résultats de la recherche, de la mise en valeur, ainsi que les avantages résultant de l'utilisation commerciale La teneur de l'APA est donc très économique et il est bien reconnu que les ressources naturelles jusqu'ici accessibles à tous, sont devenues des marchandises.
2010 Nagoya
Le texte de l'APA manque totalement de précision et ne répond pas à la demande d'encadrement de la biopiraterie. Il reste imprécis sur la définition de la propriété intellectuelle des peuples autochtones. Les droits sur les brevets sont territorialisés.Pour la première fois, de par la CDB on évoque un nouveau droit de propriété intellectuelle, celui que revendiquent les « communautés autochtones et locales. Il faudra six ans pour le rendre compatible avec les droits reconnus dans les enceintes commerciales. Ce fut fait en 2010 à Nagoya.



BIODIVERSITE

On parle beaucoup du climat, mais la suite de Nagoya est entrain de s'écrire

Depuis Nagoya en 2010, la convention sur la biodiversité avance ses pions dans une indifférence quasi générale, tous les regards étant tournés vers les perturbations climatiques.
Elle se déroule en Corée depuis le 29 septembre et jusqu'au 17 octobre .
Deux temps forts à noter :

- **dés le 29 Septembre discussion autour du Protocole de Carthagène**
- **du 13 au 17 Octobre : évaluation du respect des engagements de Aïchi, débats autour de l'APA adopté à Nagoya et en cours d'application, protection des océans.**

Quels sont les enjeux ?

LE PROTOCOLE DE CARTHAGENE SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNO-LOGIQUES (pour rappel) :
Il a été adopté le 29 Janvier 2000, est entré en vigueur en 2003 ratifié par 166 pays et l'UE. Il traite du transfert, de la manipulation et de l'utilisation en toute sécurité des OVM (organismes vivants modifiés) qui peuvent avoir des effets néfastes sur la diversité biologique, et sur la santé humaine.Il se focalise particulièrement sur les mouvements transfrontières d' importations d'OVM: Il comprend une procédure d' »*Accord préalable en connaissance de cause* (APCC) destinée à une introduction intentionnelle dans l'environnement (Monsanto a plusieurs fois bafoué cette règle) Il doit intégrer l'approche de précaution ainsi que des mécanismes d'évaluation et de gestion des risques. Le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur fixe le cadre de la responsabilité et éventuellement des réparations. Ouvert à signature le 7 mars 2011. Seules 26 ratifications sont enregistrées à ce jour. Arriver à 40 signatures est donc un objectif prioritaire. Pour l'instant, les règles et procédures internationales relatives à la responsabilité et à la réparation pour des dommages causés à la biodiversité du fait des OVM ne sont donc pas encore appliquées. Les pays appliquent leurs normes nationales de responsabilité civile.

Quelles décisions attendues à Pyeongchang ?
Une réglementation plus précise de la manipulation, du transport, de l'emballage et de l'identification de ces organismes . Une meilleure évaluation et gestion des risques (l'impact socio économique reste prioritaire !!); Le contrôle et la vérification de l'efficacité du Protocole, et gérer les mouvements transfrontières non intentionnels et les mesures d'urgence , et surtout « *comment « améliorer » (sic !) l'intégration de la biosécurité dans les plans nationaux «*

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'APA :
Le Protocole a été ouvert à signature le 2 février 2011. Avec 53 ratifications à ce jour, **il entrera en vigueur le 12 octobre 2014**
L*e partage juste et équitable des avantages* (APA) est en cours d'application. Et non sans difficultés ! Le financement de l'usage d'une ressource doit *« contribuer à la conservation de la biodiversité et à l'utilisation durable de ses composantes.* » (exploiter sans épuiser) L'accord d'échange protégé par cet APA s'applique aux toutes les ressources génétiques couvertes par la CDB (toujours de la plante au virus à la bactérie) , et aux savoirs traditionnels associés à ces ressources génétiques détenues par des communautés locales et autochtones.

En quoi ce texte nous concerne t il ?
La France de par les pays d'Outremer, est très directement impliquée dans ces négociations Elle aura à répondre (Guyane, Guadeloupe, Réunion) (Article 8) au projet de plan d'action sur l'utilisation coutumière durable : Comment rapatrier les savoirs traditionnels ; Comment obtenir l'accord des communautés locales et autochtones en vue de l'accès à leurs savoirs et du partage des avantages en découlant ; Comment les protéger d'une appropriation illicite de leurs connaissances traditionnelles.
Déjà un gros travail a été accompli. IRD, CIRAD, CNRS ont remis la plupart de leurs archives de recherches aux départements et universités concernées (Guyane, nouvelle Caledonie...)

Dominique Martin Ferrari

EUROPE mode d'emploi
Une nouvelle équipe pas très écolo !



Donald Tusk , nouveau président du Conseil européen


Jean Claude Juncker président de la Commission européenne

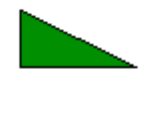
En Juin dernier nous élisions nos députés. Durant l'été, les candidats à la Commission ont été choisi. En résumé les grandes décisions au 5 Octobre 2014

Les postes de haut niveau :

Président de la Commission européenne
Jean-Claude Juncker, du Parti populaire européen (PPE, conservateur), a été désigné **président de la Commission européenne** . Il est en charge de la nomination des 28 commissaires et a présenté ses candidats au Conseil le mercredi 10/09 Les membres de son équipe seront ensuite auditionnés un par un par les diverses commissions du Parlement européen, avant que celui-ci ne se prononce sur l'ensemble du collège des commissaires lors de la session qui aura lieu du **20 au 23 octobre** à Strasbourg.
La nouvelle Commission entamera son mandat le 1er novembre..Elle devrait compter 14 PPE (droite chrétienne-démocrate et centre droit), un conservateur britannique, 8 socialistes et sociaux-démocrates, 5 libéraux.
Président du Conseil européen, nommé le 30 Aout 2014 Donald Tusk , européen convaincu, ancien président du Conseil en Pologne plébiscité parce qu'il venait de Pologne Mais il est plus motivé par l'Union énergétique européenne que par la politique climatique. C'est lui qui organisait la COP de Varsovie qui fût un échec . Il sera en charge d'organiser les rencontres de chefs d'Etats européens et de préparer l'ordre du jour de la COP 21. La France et l'Allemagne ont insisté pour que Herman van Rampuy, le président en exercice du Conseil, s'engage sur le Paquet climat 2030, qu'il soit fixé lors du prochain conseil européen, **les 23 et 24 octobre prochains**
Haut Représentant de l'UE pour les Affaires étrangères : Federica Mogherini, seule femme a avoir un poste de haut niveau A été accueillie fraîchement du fait de son peu d'expérience dans le domaine des affaires étrangères.
Aux affaires économiques, un des postes majeurs de la Commission , Pierre Moscovici, seul français, Surnommé « *le roi du déficit* » sa candidature effraie les allemands. Il n'est pas encore reçu à l'ecrit
Au Climat et à l'énergie, postes regroupés au grand dam des écologistes, le conservateur espagnol **Miguel Arias Canete** loin d'être accepté, il a repassé le grand oral du PE pour des raisons de conflit d'intérêt Cet ancien ministre de l'agriculture et de l'environnement a été actionnaire de compagnies pétrolières. Il est connu, en Espagne, pour avoir autorisé le principe de la fracturation hydraulique. Il a aussi permis les explorations pétrolières au large des Canaries.
A l'agriculture et au developpement rural pressenti **Phil Hogan,** ancien ministre irlandais de l'environnement. Pèsera sur ses épaules la lourde charge de devoir défendre les intérêts des agriculteurs, sans s'attirer l'inimitié des consommateurs ou des écologistes, lors des délicates négociations sur le traité de libre-échange transatlantique



EUROPE mode d'emploi



Et au parlement ?





La cause écologique française a perdu des députés emblématiques: Daniel CohnBendit, Corinne Lepage, Sandrine Bélier,Pascal Canfin, Michel Barnier...Des députés qui ont fait leur boulot. Options Futurs a retenu quelques profils à suivre

Les Verts alliance libre européenne ont résolument choisi de travailler sur l'international et la mondialisation

Yannick Jadot , vice président de la commission du commerce international est membre de la délégation pour les relations avec les pays d e l'Asie. On peut suivre ses récentes déclarations sur le site http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96740/YANNICK_JADOT_home.html

Dès à présent, il est plongé au cœur des négociations du TAFTA (TTIP) et soutient l'initiative citoyenne européenne contre la négociation du TAFTA (lire son interwiev par JOL Press : http://www.yannickjadot.fr/2014/07/01/le-traite-transatlantique-menace-lidee-meme-dun-projet-europeen-jolpress-30-06-2014/ Nous en retiendrons l'extrait suivant : *« Maintenir le secret sur les négociations est une stratégie risquée pour la Commission européenne, car elle entretient une suspicion, légitime, sur cet accord. Le processus engagé ressemble étrangement à celui du très controversé « traité contrefaçon » [l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA), un traité international multilatéral sur le renforcement des droits de propriété intellectuelle, négocié de 2006 à 2010 par une quarantaine de pays, finalement signé par huit d'entre eux, dont les États-Unis, ndlr], rejeté au final par le Parlement européen [en juillet 2012, ndlr]. Malheureusement, les gouvernements européens et la Commission ne semblent pas avoir tiré les leçons de cet échec et continuent avec la même arrogance à exclure les citoyens. »*

Il garde en tant que membre suppléant de la Commission industrie, recherche et énergie un œil sur le nucléaire **Une charge bien lourde pour un seul homme , mais un homme politique aguerri !**

Pascal Durand : nouvel arrivant et sans présidence de commission, il coordonne le groupe des Verts ALE pour la commission parlementaire du Marché intérieur et Protection des consommateurs ainsi que pour la commission parlementaire des Affaires constitutionnelles et membre suppléant de la commission parlementaire des Affaires juridiques. et des relations avec le Brésil (il garde en plus plus un œil sur le Mercosur et le Japon) . Relire sa vision de l'Europe http://www.lejdd.fr/Politique/Durand-sur-l-Europe-La-solution-n-est-pas-celle-du-repli-665898

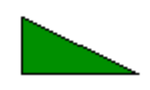
Michèle Rivasi , membre des commisssions environnement, santé publique et sécurité alimentaire et industrie recherche et énergie poursuit ses actions sur le nucléaire et la santé Elle est également vice présidente de la délégation ACP/UE

José Bové réélu. Il est membre de la Commission Agriculture et développement rural, de la Commission Commerce international et de la Commission des Pétitions. A conduit une bonne analyse de l'embargo russe http://jose-bove.eu/impact-de-l-embargo-russe-sur-l

Il a décidé de boycotter l'audition du Dan Hogan « *productiviste* » refusant le simulacre de démocratie que représentent ces auditions. A l'heure où nous bouclons 21 commissaires sur 27 ont été auditionnés http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20140926STO71501/html/EPhearings2014-Résumé-de-la-première-semaine-d'auditions



RUMEURS ET FAITS



Quelle leçon tirer de la transition énergétique en Allemagne

Le tournant énergétique, l'Energiewende , pris courageusement par l'Allemagne, suscite beaucoup de questions sur son bilan. Quels enseignements peut-on en tirer pour la transition énergétique en France, au moment où est en cours au parlement l'examen du projet de loi? Pour répondre à cette question, l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques auditionnait un large panel d'experts, des pro nucléaires aux contre, pour éclairer l'opinion des parlementaires. Présentation de l'effort allemand :

La nouvelle coalition CDU-SPD n'a pas remis en question l'objectif de sortir du nucléaire en 2022, tout en maintenant des objectifs ambitieux de réduction de gaz à effet de serre grâce aux ENR et à l'efficacité énergétique.



Les ménages allemands ont vu depuis 2000 leur facture d'électricité doubler (deux fois le prix de celui des français), une hausse qui est due pour une part importante au photovoltaïque qui a triplé depuis 2010, dégageant maintenant des surcoûts de 24 milliards d'euros par an. En termes de **maîtrise des consommation**s, « *on voit*,commente François Moisan (Ademe) se référant au scénario de l'Ademe, *une ressemblance importante entre les trajectoires de transition allemande et française puisque pour arriver au facteur 4 en 2050 on a une division par deux des consommations d'énergie en valeur absolue avec des rythmes d'intensité énergétique qui sont à peu près du même ordre*. » Tout en soulignant que la décroissance de la consommation d'énergie peut s'accompagner de croissance comme en témoigne l'Allemagne, les Etats Unis, la Grande-Bretagne,

Dans le bâtiment

Mais Energiewende 22 ce n'est pas que l'électricité, c'est aussi le bâtiment et le transport. Concernant **le secteur du bâtiment** l'Allemagne, toujours se référant au scénario de l'Ademe, est beaucoup plus ambitieuse que ce que nous pensons réalisable en France, et part en plus d'un existant qui est beaucoup plus performant, les logements étant mieux isolés. Tous ont souligné le rôle très important joué pour la rénovation par la banque Kfw, en réseau avec d'autres banques secondaires, qui prête à des taux inférieurs à 2%, ciblant les bâtiments les plus énergivores. Elle prévoit un budget de 20 milliards par an. « *Mais surtout*, a relevé avec force Michèle Rivasi, déplorant la frilosité des banques françaises, *quand la Kfw met un euro sur la table, ce sont 11 euros qui sont mobilisés*. « A noter également le très bon niveau de formation des artisans.

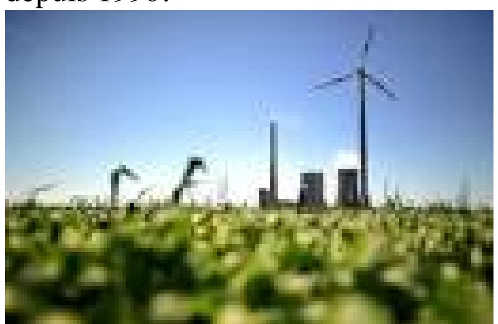


Faiblesses dans les transports

Concernant **le transport**, c'est l'inverse. La décroissance est plus lente que celle imaginée dans les scénarios en France. Cela tient notamment à la consommation des voitures allemandes qui est en moyenne de 13% de plus. Les berlines allemandes électriques consomment également plus d'électricité. La France compte beaucoup surtout sur l'essor des services de mobilité qui permettent des gains très importants, et sur la voiture électrique...

En négatif également, les **gaz à effet de serre**. L'Allemagne émet un peu plus de 9 tonnes de C02 par habitant, contre 5 en France et en Suède, en raison du mix électrique majoritairement fossile, avec 20% de charbon et 25% de lignite.

centrales ont été fermées, mais il y a quand même eu 13 gwh de nouvelles centrales lignite qui ont été mises en service depuis 2000. Pour anticiper la diminution du nucléaire, soutiennent Areva et Edf. Inexact a rectifié le Réseau Action Climat, les ENR ont compensé la baisse d'énergie nucléaire, et c'est temporaire car c'est parce que le charbon est moins cher que le gaz. Constat partagé par le think tank Terra Nova. Mais assez préoccupant pour que le gouvernement allemand considère lui-même que l'objectif fixé d'une baisse de 40% des émissions en 2020 par rapport à 1990 ne sera pas atteint, car il faudrait des efforts deux fois plus importants que ceux qui ont été faits depuis 1990.



Quelle leçon tirer de cet état des lieux pour la transition énergétique en France ? Opérer un effet de levier sur les ENR les plus compétitives. Car sur les quatre dernières années outre Rhin, l'hydraulique et l'éolien terrestre représentent à peu près la moitié de la production des ENR et seulement 20% des surcoûts alors que le photovoltaïque et la biomasse à volume égal représentent 75% des surcoûts. L'Allemagne en a tenu compte dans sa dernière loi énergie. Le rapport de la Cour des comptes soumet la même conclusion. Il faut également que le volume des énergies renouvelables correspondent aux besoins, subventionner donc celles qui s'inscrivent dans une vision d'équilibre des demandes, et prendre en compte ces données pour les futurs appels d'offre.

La partie variable des ENR dans l'électricité est un sujet nouveau, très important, et un défi pour l'Allemagne.
« Nous avons déjà 8% d'électricité fournie par une d'énergie intermittente en Europe, 2 fois plus qu'aux Etats Unis, 3 fois plus que la Chine. Donc un besoin important de réseaux pour évacuer les surplus de puissance, a insisté Michel Ciriani. *Il faut renforcer la coopération franco-allemande pour développer la recherche dans ce domaine ainsi que le stockage, élaborer une stratégie industrielle, pérenniser les filières. »*
Pour l'instant les 3 pistes de recherches de l'Adena sont : des corridors nord sud pour transporter la puissance éolienne produites au nord vers les centres de consommation au sud, la connexion des éoliennes off shore, enfin le développement et le renforcement des réseaux de distribution. **Cela représente de gros investissements, environ une soixantaine de milliards**
L'Allemagne a commencé la construction de nouvelles lignes de transport mais rencontre parfois de fortes oppositions. Ce qui la pousse à étudier des solutions nouvelles en matière d'enfouissement alternatif, de gestion des réseaux, et surtout de stockage d'électricité, (les batteries, l'hydrogène). Ce sont les pistes de recherche de l'accord de coopération qui va être signé entre l'Ademe et l'Adena.
La clé de la réussite pour les intervenants, est de **remettre au cœur de la politique énergétique européenne le prix du C02, le marché des permis d'émissions, ainsi que les autres moyens de prendre en compte une valeur du C02.** « *Et pourquoi pas* selonTerra Nova *aller vers un prix plancher du carbone, comme les anglais, qui permettra de réduire progressivement la part de production électrique à base de charbon.* »
La force de la transition allemande, c'est l'adhésion de la population à ce choix politique .
Les allemands sont prêts malgré le prix déjà élevé de l'électricité à la payer plus cher. Ils sont les plus nombreux d'Europe à s'impliquer individuellement. Ses choix, de long terme, sont irréversibles et permettent de faire des ajustements. Autre atout : la capacité à faire évoluer souplement le cadre législatif. Autant de paramètres à prendre en considération par les parlementaires lors de l'examen de la loi française sur la transition énergétique
Muriel Labrousse

Pour suivre la loi en discussions sur la transition énergétique lire (au 2 Octobre 2014) :
http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/10/01/les-principales-mesures-du-projet-de-loi-sur-la-transition-energetique_4498549_3244.html
http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/09/30/transition-energetique-grandes-ambitions-et-doutes-sur-le-financement_4496866_3244.html





OUR LIFE 21 : Quel monde voulons nous en 2050

La mobilisation citoyenne de la marche pour le climat à Paris le 21 septembre, a témoigné de l'inquiétude des français, et leurs craintes de voir les politiques faire de nouveau preuve de manque de courage. Mais si le réchauffement climatique interpelle l'opinion publique, elle a du mal à intégrer la complexité de la diplomatie de la négociation climat, son langage d'initiés, les différents types de pays impliqués, les enjeux à court et à long terme...



L'association 4D, think tank pour une transition écologique et équitable, a donc imaginé un programme fédérateur« *Our life 21* », dont l'objectif est de créer des passerelles entre les préoccupations des citoyens et les négociations internationales.
Pour donner toutes les chances à la COP 15 il faut en effet sensibiliser et mobiliser tous les acteurs de la société française. *Our life 21* est un projet fédérateur, multipartenaires, qui cherche à expliquer les changements nécessaires dans nos modes de vie pour répondre aux préconisations de division par deux des émissions de gaz à effet de serre du GIEC, relier les enjeux globaux à nos préoccupations.
Que chacun, suivant son secteur d'activité, son territoire, puisse se projeter concrètement dans un « avenir désirable » pour reprendre une expression chère à Pierre Radanne, Président de 4 D.
Un avenir qui doit être compatible avec la limite des ressources naturelles, et la légitime aspiration au développement de tous les peuples de la planète. Ouvrir l'imaginaire sur un futur commun réussi qui donne envie à chacun de s'y projeter..En France, ces ateliers seront partagés par différents types d'acteurs, de générations, de citoyens, acteurs économiques, élus, associations, de territoires.... Les partenaires associés auront à leur disposition pour mener ces ateliers un kit méthodologique d'animation, qui sera proposé également aux autres pays. *Our life 21* proposera aux medias des supports mettant en lumière des acteurs et des vies engagés dans la transition vers un monde sobre en carbone et durable.
Muriel Labrousse

Présentée le 2 Octobre , l'initiative « our Life 21 » de l'association 4D a de quoi allécher. Pierre Radanne , président de 4D, a rappelé que l'équilibre des forces pour la négociation de la Cop 21 sur le climat n'était pas forcément favorable aux pays développés et que « *deux mois avant la COP climat à Paris aura lieu la rencontre mondiale fixant les objectifs de développement post 2015 , les fameux ODD. Si nous ratons cette rencontre avec les pays en développement en Septembre 2015, on sera mal parti pour Décembre (...) Car nous sommes sur une question à solidarité obligatoire* ».Our life 21 va donc tenter l'exercice de mobilisation citoyenne « *La mise en mouvement de tous les acteurs , la puissance d'une humanité en marche doit être une manière nouvelle d'aborder le sujet. Il convient de montrer à chacun quels avantages il pourrait tirer de cette négociation qu'est ce que pourrait devenir notre vie ? En quoi cette question de l'énergie touche notre quotidien (technologie, emplois, urbanisme, mode de vie, comportement...)* Si la sensibilisation a progressé, le passage à l'acte ne se fait pas, ou les partenaires se trouvent sur la défensive (cf épisode des bonnets rouges) Avec Our Life « *s'engage une démarche empathique, et inclusive. Nous allons chercher les gens et leur montrer en quoi ils vont trouver dans la substitution un nouveau mode de satisfaction, en misant sur une démarche romanesque et artistique. (...) Nous avons choisi huit pays (Sénégal, Algérie, Pérou France Allemagne, USA, Chine, Inde) et 40 familles dont nous allons mettre en scène le parcours en fonction de leurs revenus. Un exercice littéraire assorti d'une évaluation avec des preuves crédibles et une quantification carbone.* »
Propos recueillis par Options Futurs

CODE MINIER pourquoi ce retard?

A l'occasion d'un petit déjeuner organisé par l'Association des Journalistes de l'Environnement, Options futurs a rencontré Catherine Tissot Colle (CESE) Jean Claude Guillaneau (Bureau des Ressources Géologiques et Minières) et Olivier Gourbinot (France Nature Environnement) pour faire le point sur le projet de réforme du code minier. Annoncé en Juillet 2012 par Jean Marc Ayrault, ayant fait l'objet d'un travail collectif au sein de la commission Tuot* qui a rendu son rapport fin 2013 et promis par Ségolène Royal pour mi Septembre 2014, on attend toujours la nouvelle loi. Alors qu'est ce qui bloque ? Pourtant d'après nos interlocuteurs tout semblait s'être bien passé et les grandes lignes dessinées. En fait les élus sont remontés au créneau pour des questions de fiscalité et la position ferme du gouvernement sur les gaz de schiste ne satisfait pas tout le monde.

Depuis l'écriture du code en 1956 bien des choses se sont passées, il convenait donc de le mettre en conformité avec l'ensemble des nouveaux principes constitutionnels de la Charte de l'environnement (dont le principe de précaution) et de tenir compte des nombreux accidents liés aux extractions pétrolières dans le monde afin d'assurer aux activités minières « *le haut niveau de sécurité juridique* » qu'elles requièrent..

Dès son arrivée, Arnaud Montebourg avait signifié son intérêt pour le dossier : « *La France doit redevenir un pays minier et la création d'une « Chartre de la mine responsable » est la condition d'aide à la Compagnie nationale des mines dans son développement à l'international et doit permette de sécuriser nos ressources* »

Actuellement ce secteur souffre d'une mauvaise réputation et comme le déclare Catherine Tissot-Colle , présidente de la Fédération des minerais et métaux non ferreux et du comité stratégique des industries extractives, également membre du groupe de travail Tuot « *On ne peut plus « faire de mines » sans respecter l'environnement ni faire de la consultation. Oui, il y a certainement un surcoût, mais c'est comme cela que ça se passe déjà maintenant. Il ne faut plus mélanger les permis d'exploration et l'autorisation des travaux*" Quant à l'impact économique : « *on ne peut plus faire ces métiers sans tenir compte des règles : dans tous les pays il faudrait les même obligations* (..) *Ces règles permettent aux industriels l'anticipations (…) Oui il y a surcoût mais c'est comme cela que ça se passe , les mêmes règles du jeu permettent l'internationalisation et évitent les déséquilibres de concurrence. Nous avons besoin d'un code lisible, durable , qui tienne compte des obligations nécessaires mais qui fasse en sorte que les règles à appliquer n'éternisent pas le processus*

Que propose la réforme dans sa forme actuelle ? Le code minier reste un outil d'expropriation. Il demande de mener le débat public et de faire la transparence sur les projets le plus en amont possible, **tout en tenant compte des avancées technologiques possibles**

Demande à ce que les industriels disent à quoi va servir leur demande de permis et comment ils vont exploiter. Que puisse être octroyé un droit à obtenir la demande d'exploration mais pas forcément le droit à exploiter. Cette dernière mesure permettrait d' éclaircir des situations comme l'off shore en Guyane (Shell) ou le gaz de houille en Lorraine. Le projet de code réaffirme le rôle de l'Etat. Seul , il délivre les autorisations et assure la mise en œuvre de la participation du public définie à l'article 7 de la Charte de l'environnement et les décisions doivent être prises à l'issue d'une procédure d'évaluation environnementales. Surtout il simplifie les procédures en accordant les permis d'exploration sous trois mois. *« un point extrêmement important pour les industriels »* selon le BRGM.

Déjà la création du COMES (Comité pour les métaux stratégiques) fixe aux industriels trois objectifs : favoriser l'accès aux ressources primaires et avoir une stratégie pour envisager ou non d'exploiter les ressources en anticipant les situations à risques (comme par exemple le manque des terres rares) . Travailler au recyclage maximum . Et enfin , sur un axe international contribuer au développement dans les meilleures conditions de l'activité minière en toute transparence. En étant le pays référentiel des bonnes pratiques on pourrait tenter de contrebalancer l'influence chinoise sur le continent africain notamment.

(...) **Les ressources de la France**

Le BRGM a pu dresser une carte des 100 premières cibles des ressources françaises en fonction du nouvel intérêt pour les terres rares, et les métaux précieux. On envisage ainsi de ré ouvrir des mines de tungstène indispensable à l' aéronautique et qui avaient été fermées avec la chute des cours due aux attaques chinoises, les mines d' antimoine dans l'ouest de la France, et de l'ancienne mine d'or de Rouez (Pays de Loire)

L'Outremer est particulièrement concernée par le projet.

En Guyane, "*une centaine de permis aurifères sont en cours. En 2001 : 181 titres miniers étaient en cours de validité*" selon le SDOM (- Schéma départemental d'orientation minière-2011). Les études géologiques ont par ailleurs démontré le potentiel assez diversifié du sous-sol guyanais.....

Pour de nombreux autres territoires, c'est vers la mer que se tournent les regards La possibilité d'agrandir les zones maritimes sous sa juridiction intéresse la France à plusieurs titres. Tout d'abord, cela lui permettrait de confirmer sa place de nation maritime majeure, 1M de km2 au total dans les trois océans sont en jeu, qui s'ajouteraient aux presque 11 millions de km2 de notre actuelle ZEE (Zone Economique Exclusive.)

Dans ces espaces d'extension, les états côtiers disposeront de droits souverains pour l'exploitation des ressources naturelles, contenues dans le sol et le sous-sol exclusivement, dont des ressources minérales et hydrocarbures, des bactéries utilisables pour les biotechnologies... Un système proche de celui de l'APA (accord pour le partage des avantages) doit donc être formalisé.

En Guyane , un permis de recherche hydrocarbure offshore en mer profonde en cours (consortium Shell, Tullow, Total, North pet) et deux permis hydrocarbures offshore probablement attribués à l'issue de la consultation publique qui s'est clôturée le 24 juin (permis portés par Esso et Total pour la demande d'attribution minière offshore en haut profonde ; et par Hardman Petroleum concernant la demande de permis côtier (*Guyaweb* du 04/06/2014).

D'une manière générale l'intérêt pour l'extension du domaine maritime se confirme

Pourquoi des retards ?

Les élus attendent de la réforme qu'elle aborde la dimension fiscale qui n'a pas été vraiment abordée par la commission Tuot.

En Guyane par exemple, les retombées pour les territoires qui ont à assurer les nuisances de l'exploitation minière « *sont dérisoires avec 125,70 euros par kilo d'or contenu pour les minerais aurifères pour la redevance communale et 25,20 €/kg pour la redevance départementale, pour un cours mondial de l'or à 30 000 euros le kg* (**http://www.guyaweb.com/actualites/news/activite-miniere/la-reforme-du-code- minier-annoncee-pour-la-mi-2014/**)

"*Les redevances doivent refléter les sujétions subies par les collectivités territoriales, qu'il s'agisse de la commune d'emprise de la mine ou de celles qui sont impactées d'une autre façon par le projet minier*", précise le conseiller d'Etat Tuot. Ainsi, dans le cas de forages offshore, les communes littorales devraient être intéressées, explique-t-il. Le projet prévoit que 70% du produit des redevances seraient attribués aux collectivités sur les territoires desquelles sont implantées les installations et 30% aux collectivités "*impactées par ces installations*". Quant à FNE, elle tient absolument à ce que la fiscalité «n *ait pas pour seul objectif de permettre l'acceptation des projets miniers sur les territoires. Elle doit permettre la réparation des dommages causés par les projets miniers* « .

Or à ce jour, le gouvernement n'a toujours pas fini ses arbitrages sur le texte. Il n'avait pas tranché le mode d'adoption du texte lors de la remise du rapport "Tuot". Une adoption par ordonnance, plutôt que dans le cadre d'un débat parlementaire, n'était pas exclue.

Dominique Martin Ferrari


i



Pensée positive et impact journalism

C'est la rentrée. Les universités se succèdent , les projets se dessinent , la chasse aux lecteurs /auditeurs/téléspectateurs de tout poil est ouverte.

Options Futurs était présente à l'université de la communication et du développement durable (UECDD) qui s'est tenue à Bordeaux (cf pages suivantes), au Festival du Monde à l'opéra Bastille et suivra les assises du journalisme qui se profilent (OF 25). Autre événement pour les « journalistes -écolos » la naissance de l'AJEC21

L'AJEC21 quesaco ?

De longue date , il existe deux associations de journalistes spécialisées dans l'environnement, les JNE et l'AJE. L'une accueille aussi les auteurs et artistes, l'autre se réserve aux journalistes encartés. A la veille du sommet de Paris, de la Cop 21 de Décembre 2015, les deux associations ont décidées d'un regroupement ad hoc , l'*Association des journalistes pour l'environnement et le climat* ; l'AJEC21.

La mayonnaise va t elle prendre ? Rien n'est moins sûr . Les deux associations ont des cultures et un rapport à l'information bien différents. Pour l'instant le site ajec21.org foisonne . Reste à s'organiser pour un ambitieux programme de formation, d'accueil, de préparation et d'engagement à la réussite de la COP 21. Options Futurs est de l'aventure , participe activement .et se fera le relai de la vie de l'AJEC21.

http://ajec21.org/ajec21blog/

Une nouvelle manière de voir l'actualité : le retour de la pensée positive et des « bisounours » (par DMF)

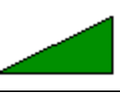
Tout le monde connaît le fameux adage des premiers cours de journalisme : l*es trains qui arrivent à l'heure n'intéressent personne, seul le retard pose question*. » Depuis plus de dix ans les rédacteurs en chef , notamment à France Télévision, poussés par les difficultés économiques, fatigués de la description de la crise essaient de battre en brèche cette règle « *trop anxyogène* « . Une manière de voir tellement répétée qu'elle finit par porter ses fruits, et doucement, conduit à la pensée positive.

Ainsi sont nés les « *comploteurs positifs* » , (Arnaud Montebourg en faisait sans aucun doute partie. !) Le pouvoir est parti en croisade contre « *le pessimisme de la France* » .Et à sa suite les medias. **Ainsi , se développent des mouvements « *reporters d'espoirs* » , « l'*impact journalism Day* » et même des titres *positifs* voient le jour comme *We Demain*.**

Chacun a pourtant eu le temps de constater que la course aux petits gestes ne faisait pas l'avenir des peuples. Mais on finit par s'en contenter faute de réponse plus globale, d'engagement politique efficace, ou d'objectifs tentant de répondre aux questions soit disant anxiogènes – (*celles que l'on clôt parce qu'on ne peut y répondre actuellement*.)

Faut il pour autant éviter de les poser ?

Le Monde, a participé à la seconde édition de « l'*impact journalism day* », choisissant de médiatiser « *les initiatives qui inspirent et génèrent plus « d'impact* ». En Une du « *Monde acteur du changement* » de Mardi 23 sept , l'édito relevait « *Nous sommes informés en temps réel de tous les problèmes mondiaux, et ce déferlement d'informations est souvent anxyogène. Pire encore, il anesthésie* . » Cependant Le Monde reste un grand journal qui ne cède pas tout à fait à la mode ambiante. Il a choisi de développer cette stratégie dans un supplément, alimentant un site dédié à la bonne nouvelle, le site Sparknews « *le site qui trouve des solutions à tous nos problèmes* » (sic !), une vision conduite par Christian de Boisredon, ancien *conseiller en stratégie et conduite du changement* chez BearingPoint (ex Arthur-Andersen) communicant donc,-plus que journaliste-, auteur du *« tour du monde de l'éspèrance* ».Cette mode un tantinet *bisounours* imprégnait d'ailleurs les pleinières de l'Université de la communication et du développement durable d'ACIDD à Bordeaux les 11 et 12 sept derniers (voir page consacrée). S'il est bien de chercher des solutions , de reporter l'espoir sur l'action de chacun il ne faudrait pas que cette nouvelle mode détourne de la responsabilité politique et collective, **ni qu'elle transforme le journalisme en data base de l'initiative. Le publireportage doit rester traqué et l'investigation présente.**



UECDD, réflexions sur la presse gratuite

C'était l'atelier 10 de l'Université Européenne de la Communication et du Développement durable (UECDD) organisée par ACIDD . Il se tenait sous les ombres du jardin du TBA de Bordeaux La question posée au groupe était*: « Les usagers de l'information sont de plus en plus habitués à une information gratuite. Les medias réussiront ils à construire un nouveau modèle économique qui permette à des professionnels de poursuivre leur travail de journalisme? «*

Nous nous sommes tout de suite mis d'accord sur le fait que nous ne considérions pas l'arrivée d' internet comme une apocalypse. Mais plutôt comme une mise à l'épreuve de la presse, une métamorphose du métier,qui est encore, du fait de la gratuité, à la recherche de son modèle économique.

ILS INTERVENAIENT :

Marie Christine Lipani: auteure de « la gratuité de l'information : un modèle économique introuvable ? » enseignante à 'IJBA **Valery Laramée de Tannenberg**: Président de l'AJE, rédacteur en chef du journal de l'environnement, de la lettre à GES. **Caroline Verdi,** VD com société de conseil en communication, stratégie d'influence et réputation (festival du vent, 24h pour la terre...) **Gilles Luneau,** rédacteur en chef de Global magazine et adepte de la slow infos **Dominique Martin Ferrari:** rédactrice en chef d' « Options Futurs », , du site mediapeps.org/ Gaia-network

. Marie Christine Lipani qui travaille à l'IJBA, une des quatorze grandes écoles de journalisme françaises a souligné les mutations vécues par la presse : 120 formations sont dispensées actuellement par l'école de journalisme de Bordeaux, c'est dire l'ampleur des mutations du métier Elle a rappelé qu'à l'apparition de « *20 minutes* » et de « *métro* » en 2005, les cassandres prédisaient qu'il n'y aurait plus de presse écrite en 2014. Or la presse écrite marche et réuni de plus en plus de lecteurs. Quant aux gratuits, ils sont lus par de nouveaux lecteurs. La presse écrite a vécu d'autres crises auxquelles elle a survécu : l'arrivée de la radio, de la télé et maintenant c'est au tour d'internet qui n'est qu'un nouveau medium. Si la presse écrite a perdu ses sources de revenu c'est essentiellement parce qu'elle n'a pas su se restructurer en France au bon moment : la presse payante a peut être trop attendu la concurrence avec les gratuits pour s'interroger sur son marché. Nos quotidiens nationaux restent très chers avec tous un prix supérieur à un euro, ce qui n'est pas le cas ailleurs : 65cts en Italie, 52 en Allemagne, 36 aux Etats Unis. La gratuité sur internet est cependant considérée par tous, comme un appel, une ouverture sans retour. Mais comment financer la production d'information?

Pour l'instant il n'y a pas vraiment de modèles mais des bribes de réponses

La recherche d'innovation semble payante car de nouveaux titres voient le jour et trouvent leur équilibre (XXI, Causette...) Semble se construire un modèle de dialogue expert journaliste, et la nécessité d' asseoir son e-réputation , en respectant les règles de la RSE garante du modèle économique- Il y aura plusieurs types de presse, celle du relai, de la database , celle du fact cheking, et une presse de plus en plus créative . Il est temps d'admettre l'existence de journalismes différenciés en fonction des publics, des contenus, des formes, des modes de production, de diffusion et de consommation de l'information . Des journaux comme XXI ou « The economist » ont fait le choix de textes longs et celui de travailler sur la slow information alors que se vend le scoop et le court. Le marketing devient un référentiel dans certaines rédactions (groupe prisma par exemple) ; L' investigation et le fact checking un autre (mediapart, rue 89, Bastamag...). On cherche la créativité ou de l'expertise :
Mais il manque encore en France une éducation de la « grande presse » à la presse spécialisée, à une nouvelle problématique du sens , à la complexité. Dans les rédactions il n'y a pas assez de travail collectif qui permette d'accompagner l'information, d'entendre le journaliste expert . Les écoles de journalisme , et surtout sciences po, offrent un formatage sur un même modèle de presse. Autre grand obstacle , la guerre que se mènent journalistes et communicants. Les communicants cherchent à créer un modèle économique en transformant le media en « produit « (ex au sein du groupe Prisma media) .

On y met en œuvre du big data, on recherche les mots cibles pour capter le grand public Google devient rédacteur en chef. On applique le fonctionnement de la communication à la presse qui quitte son rôle « c*e n'est pas le choix de tous les groupes . Les grands préfè-rent un bon article dans la grande presse même critique, plutôt qu'un publi rédactionnel* »
De l'avis de tous, la presse ne peut plus vivre sans pub et la fracture entre une presse noble qui serait sans pub et une autre, n'a plus de sens. La rédaction doit absolument se sentir libre des annonceurs

D'abord construire l'outil. : La période actuelle est difficile car l'arrivée sur le net sous entend une économie dirigée vers l'outil et suppose de gros investissements avec comme à chaque émergence technologique, une guerre des groupes sur le marché (donc peu d'attention immédiate au contenu , aux rédactions) Le modèle de finan-cement par les clics est remis en question : *« en dessous de 100.000 visites on ne finance pas* » . Les Etats unis (Financial Times, Washington post) ont montré la voie : les logiciels de mesure sont à revisiter et la durée passée sur la lecture d'un papier doit être prise en considération Nous aurons toujours un référent à la qualité . Les entreprises (industriels) ont parfois choisi de produire elles-mêmes leurs infos Cela crée certes une difficulté d'accès et de financement pour les media. « *Mais jamais cette info là ne remplacera « Envoyé Special* »

Comment alors faire face à de plus en plus de lecteurs et de moins en moins d'acheteurs ? Un media c'est une communauté de lecteurs et une œuvre collective journalistique . Nous allons vers du media de niche dans une découverte mutuelle de l'attente du lecteur et du savoir faire du journaliste. Attention cependant à la fidélisation de l'expertise qui peut poser problème à la diversification de l'info, comme il convient de regarder les modes avec circonspection : « *tous citoyens journalistes ; tous data journa-listes ; tous co constructifs ; tous comploteurs positifs*.» : le « zapping » informationnel sous entend une abondante production d'information. Rien ne remplace l'investigation. Se ménera t elle dans un lien journaliste/lecteur ?

Trouver le modèle économique ? Plusieurs solutions ont été avancées :
Le *pay wall* : « le mur à péage » mis en place en 2002 par le Financial Times , est aujourd'hui très développé . comme dans sa version voisine celle du *fremium,* une partie de l'accès à l'info sur un site web est débloquée sous condition de paiement. Doucement ces deux solutions conduisent à un retour à la presse payante. Le *crowdfunding :* ou financement participatif permet également à des journalistes de financer leur reportage
La publicité devra tenir compte des nouveaux outils de quantification (voir plus haut, le clic contre la durée).Reste la qualité, la bonne info, le media de niche qui fournit à ses lecteurs ce qu'ils demandent et recherchent. Ont été préconisées «*la dissociation de la production de l'information de sa rentabilité* » symbolisée pour Global magazine par un abonnement à vie abondant une fondation donnant droit à des services . L'offre de services : think tank, cercles de réflexion, production de colloques ou d'événements sont également choisis par les initiateurs de nouveaux titres. L'atelier a insisté sur la fin des subventions d'état à une presse moribonde qui n'existerait peut être plus sans cela , et a proposé de remplacer ce système par une régulation en fonction des lecteurs. L'ensemble du métier est aujourd'hui à restructurer , de l'écriture à la mise en vente , un dispositif d'accompagnement pour les créateurs de journaux » serait bienvenu , comme le contrôle les chiffres gonflés des OJD
(DMF) **Lire** : la gratuité de l'information : un modèle économique introuvable ? Marie Christine Lipani (ed Sceren/Clemi)

A LIRE
RESILIENCE ET ENVIRONNEMENT

La résilience est un vieux concept qui vient du latin Resilio, rebondir. Il est utilisé en physique pour mesurer la résistance d'un solide au choc. En psychologie la résilience est un chemin qui consiste à prendre acte de son traumatisme pour ne plus vivre dans la dépression. Il nous est devenu familier grâce à Boris Cyrulnick qui en a fait un élément clé de ses thérapies, et c'est en 1973 que C. Holling définit la résilience écologique d'un écosystème en fonction de l'ampleur de la perturbation. Il y définit pour la première fois la notion de seuil. (à ne pas franchir).

Dans leur œuvre collective « *résilience et environnement, penser les changements socio écologiques* », deux chercheurs Raphaël Mathevet et François Bousquet nous conduisent sur le chemin de la résilience, au sein des relations entre environnement, société et économie. « Appliquons la fable du chêne et du roseau de Jean de la Fontaine à notre monde en bouleversement, »nous proposent-ils. L'ensemble de nos activités impactent les écosystèmes.
Jusqu'à quel point un système socio- écologique est il capable d'absorber les perturbations d'origine naturelle ou humaine ? à se réorganiser de façon à maintenir ses fonctions et sa structure ? Quelle est sa capacité à changer tout en gardant son identité ? Ce système éminemment complexe observé à échelle mondiale, nous fait vivre en situation d'incertitude. La première réponse aux perturbations écologiques est souvent d'ordre technologique : « la mer monte, on construit des digues », et repose sur la foi en notre capacité à restaurer un climat favorable, une productivité agricole satisfaisante et des paysages harmonieux et équilibrés. Les auteurs sont dubitatifs et proposent de « *considérer le fonctionnement du monde comme un véritable système : les interactions sociales et écologiques sont liées et il faut les aborder ensemble pour comprendre le système qu'elles forment et éventuellement agir*. Tous deux membres d'une équipe internationale « *résilience alliance* » évoquent les travaux en cours entre controverses, illusions , atouts et limites de cette pensée de la complexité « *Qu'on l'aborde sous l'angle de la science ou de l'idéologie, la résilience peut nous aider à penser nos problèmes environnementaux et à agir*. » (P11) L'analyse des quatre phases du cycle adaptatif reste très intéressante (cf p 30/31) : Phase 1, face aux changements apparaissent de nouveaux acteurs, un réseau de relation se fixe en auto réorganisation et sans centre organisateur . Phase 2 , période de capitalisation, d'accumulation, de consolidation les gains d'efficacité génèrent une perte de flexibilité . L'organisation confère une stabilité trop importante qui rend le système vulnérable aux perturbations imprévues, toutes les connexions se brisent. Phase 4 : Alors on réorganise dans le chaos de la phase précédente car on se trouve à nouveau dans un cycle d'incertitude important. Penser la résilience socio écologique doit permettre d'agir à chaque étape du cycle.

Viennent les controverses.

Lors d'un colloque organisé par le CIRAD et le réseau international « Resilience Alliance » à Montpellier entre le 4 et 8 Mai dernier, les chercheurs venus du monde entier ont confronté leurs travaux . De nombreuses communications relevaient le fait que pour construire un système résilient, il fallait en connaître les indicateurs environnementaux, sociaux...Or comment intégrer l'outil pertinent de résilience pour comprendre l'évolution d'une société après une catastrophe puisque nous ne disposons d'aucun indicateur ? A moins de travailler directement sur la phase de rupture et de tenter de la prévoir au mieux . Les ingénieurs ont déjà la réponse « *calculons l'indicateur de la vulnérabilité* « .

Options Futurs / rédaction

Raphaël Mathevet (CNRS) et François Bousquet (CIRAD)sont chercheurs dans le domaine de l'environnement. Leurs travaux portent sur la conservation de la biodiversité et la gestion concertée des ressources naturelles renouvelables.

Résilience et environnement, penser les changements socio-écologiques, ed Buchet Chastel, 25/04/2014, 176 p, 16euros



Promenade poétique dans les grandes serres du Jardin des plantes

Courez au Jardin des plantes voir l'exposition « Hybridations » d'Alexis Tricoire dans les Grandes Serres. De plus en plus d'artistes utilisent des matériaux pris dans l'environnement, bois, terre, pierre, sable, rocher, et le public est de plus en plus sensibilisé à cette forme d'art, art environnemental, landart. Le Prix Coal remis chaque année en témoigne. Le design végétal ajoute une dimension en intégrant des objets industriels détournés de leur usage.

C'est ce que fait avec énormément de talent Alexis Tricoire, grand prix d'art contemporain aux Floralies de Nantes en mai dernier. Il enserre des objets, des matériaux issus de l'industrie et du recyclage au cœur de la végétation majestueuse des serres, la sublimant, faisant cohabiter le design dans et avec la nature. Exemple le lustre Babylone au sein d'espèces tropicales. Plusieurs scénographies de l'artiste nous invitent à une rêverie poétique, tout en nous incitant à une quête de connaissances botaniques. Mais aussi à réfléchir à la relation que nous entretenons avec la nature. « *Le design végétal, dit Alexis Tricoire, vise non seulement le bien-être de l'homme, mais aussi celui de la plante. Je vois mon métier comme un travail artistique utilisant les outils du design pour mettre en valeur le végétal en milieu urbain* »

Exposition dans les grandes serres du Jardin des plantes jusqu'au 24 Novembre

14/10/08-10 Congrès des Parcs naturels régionaux

8 au 10 octobre, Parc de la Forêt d'Orient

"Les Parcs, acteurs de l'égalité des territoires – Diversité, complémentarité, une chance pour les territoires"

Les Parcs travaillent chaque jour à y réduire les inégalités en cherchant à préserver toutes les ressources, à optimiser leurs potentialités, à construire des solidarités nouvelles. Ils constituent, à leur échelle, des terrains d'expérimentation dans la mise en œuvre concrète de politiques porteuses d'une croissance économique renouvelée, rendue nécessaire du fait des considérations écologiques et sociales qui imposent de repenser fondamentalement notre vision du développement.

http://2014.congres-des-parcs.fr/

Fête de la science 2014 - Journée thématique "Les baleines à bosses de Madagascar"

Cette année, l'Aquarium de la Porte Dorée vous propose une journée thématique le 12 octobre 2014 de 13h30 à 18h.

Cette journée a été organisée avec le **Pro-fesseur Olivier Adam** (Laboratoire de Bio-acoustique-CNRS UMR 81 95) qui travaille régulièrement sur la communication entre les mammifères marins.Une population de baleines à bosses vient se reproduire à proximité des côtes de Madagas-car : les intervenants décriront différentes mé-thodes d'étude de cette population particulière.

Ouvert à tous publics, ce symposium scientifique permettra aux personnes intéressées par les mammifères marins d'avoir accès aux derniers résultats de la recherche, notamment dans le domaine de l'étude des communications sonores



Mardi 30 septembre, est sorti le rapport du WWF : Nous avons consommé plus d'une pla-nète et demie à cette date , la moitié des animaux sauvages a disparu en 40 ans. Les espèces d'eau douce sont les plus durement touchées, avec une diminution de leur population de 76%.. La France se classe en 23ème position mondiale avec une empreinte écologique par habitant trois fois supérieure à ce qui est supportable pour la planète . **la loi biodiversité française semble perdue dans le calendrier parlementaire. En attente de toute façon des décisions de la CDB et de l'adoption de l'APA le 12 Octobre prochain**



Mardi 7 Octobre conférence publique « le jardin, l'espace, le temps « Gilles CLEMENT, à l'ENSA



Vagues, mode d'emploi
Hugo Verlomme

Ne vous fiez pas au titre de ce livre ! Même si Hugo Verlomme, auteur du roman-culte « Mermère », est un as du bodysurf, « Vagues, mode d'emploi » n'est pas (ou pas seulement...) un guide pratique à l'usage des adeptes des sports de glisse maritimes. Somptueusement illustré et remarquablement écrit, ce livre nous familiarise avec les différents types de vagues, « scélérates » et mascarets compris. Après un utile « petit dico » des vagues, Hugo Verlomme expose en termes clairs les modèles scientifiques les plus récents sur leur formation et leur développement. Mais de la Polynésie à Hokusai en passant par Victor Hugo et la Californie des sixties, la culture liée aux vagues est aussi bien présente au fil des pages. On a apprécié la photo de Joël de Rosnay apprenant le surf à Catherine Deneuve sur la plage de Biarritz ou celle d'une toute jeune Sally Field, incarnant à l'écran la surfeuse Gidget au début des années 60 !
Dans cet ouvrage très encyclopédique, Hugo Verlomme nous fait également découvrir les « 1001 » objets imaginés pour se glisser dans les vagues, et les différentes techniques mises au point pour capter leur énergie. En conclusion, il insiste sur l'impact du changement climatique qui accroît l'impact des vagues sur le littoral : « Nous devons apprendre à vivre avec les vagues, et non contre elles ».



Vagues, mode d'emploi, Hugo Verlomme, Editions Pimientos, 19 euros
http://www.editionspimientos.com

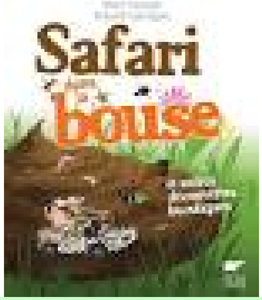
L.S.

La chasse, le vrai du faux
Frédéric Denhez

Dans ce petit livre, le journaliste et écrivain Frédéric Denhez fait le point sans parti-pris sur la chasse en France et son impact sur les écosystèmes. Il dénonce les excès de certains adversaires de la chasse, qui font à tort des porteurs de fusils les principaux destructeurs de la nature, bien davantage atteinte par l'étalement urbain et l'agriculture industrielle. Pour autant, les chasseurs, trop souvent arc-boutés sur leurs certitudes et leurs habitudes, ne sont pas davantage épargnés, surtout quand ils s'autoproclament à tort « protecteurs de la nature ». Bref, ce livre irritera les deux « camps », mais donnera à chacun des éléments de réflexion, notamment sur les différents types de chasse et leur impact (éminemment variable...) sur les écosystèmes. **Laurent Samuel**



« *La chasse, le vrai du faux* », Frédéric Denhez, éditions Delachaux & Niestlé, 13,90 s



Un bonheur de livre : « safari dans la bouse »Marc Giraud et Roland Guarrigue

Difficile d'en parler : c'est un éclat de rire, un jeu d'enfant, un impressionnant ouvrage d'études et de découvertes. De la science en rire. Des visiteurs de biuse aux animaux aux WC, en passant par l'histoire merdique du monde , J'ai adoré et vais en commander pour tous mes cadeaux de Noël car c'est pas cher 12,30 ed Delachaux et Niestlé
http://www.rfi.fr/emission/20140915-1-pourquoi-mettre-pieds-**bouse**/



Mardi 14 Octobre, ARTE, à partir de 22h40

La fièvre du partage : vers une nouvelle culture de consommation

Troquer plutôt qu'acheter ? Dans le sillage de la révolution numérique, de nouvelles formes d'économie et de consommation se développent. Cette fièvre du partage durera-t-elle ? Cette Thema présentée par Émilie Aubry débutera par un entretien avec l'essayiste américain Jeremy Rifkin, auteur d'une vingtaine de best-sellers, dont Une nouvelle conscience pour un monde en crise, Le rêve européen, La fin du travail, ou La troisième révolution industrielle. Dans son dernier ouvrage La nouvelle société du coût marginal zéro, paru le 24 septembre aux éditions Les Liens qui Libèrent, il livre sa vision de ce que sera le monde après la fin annoncée du capitalisme : une société fondée sur une économie du partage et de la collaboration, qui s'appuiera sur les opportunités offertes par les nouvelles technologies numériques.

TTIP/TAFTA : l'accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union européenne

C'est un Cheval de Troie qui veut ouvrir en grand les portes de l'Union européenne aux OGM !

Les différents groupes européens des Amis de la Terre organisent la tournée d'un Cheval de Troie gonflable géant pour alerter l'opinion publique sur les objectifs réels de l'accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Il semble de plus en plus évident que l'accord de libre échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne (TAFTA/TTIP) va ouvrir en grand les portes de l'Union européenne et de la France aux OGM **Le Commissaire européen a beau affirmer que les normes de sécurité alimentaires ne seront pas touchées, il ne convainc personne et certainement pas Les Amis de la Terre.**in CDurable infos)

(suite Convergences 2014 p :)

Des outils d'aide à la décision.:

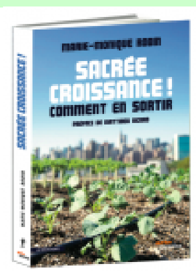
- Le Baromètre de la Microfinance 2014 qui montre une augmentation croissante du nombre de micro crédits, du fait du contexte de crise économique et sociale.

- Le rapport Visions Convergence 2014, panorama des réflexions menées par les groupes de travail tout au long de l'année, et qui ont nourri la préparation du forum,(www.convergences .org).

Remise des Convergences Awards

En partenariat avec la Commission Européenne et la Mairie de Paris, ils récompensent des partenariats démultiplicateurs de structures solidaires. Le prix Europe (7 000€) a été remporté par *Bâtiment housing fast,* un projet de réinsertion durable des sans abris dans un logement adapté.

Le prix international alimentaire dans le Nord-Pas-de-Calais. En savoir plus : **http://c2015.org/programme-2014)** (7 000 €), à *The Jute Composite,* projet de développement de fibre de jute au Bangla-desh. Deux prix spéciaux ont été attribués à Enda pour une formation de jeunes de Madagascar, et à un modèle innovant de Co création d'un projet de réduction du gaspillage



Journaliste et réalisatrice engagée, Marie-Monique Robin vient de réaliser un nouveau documentaire, "Sacrée croissance ! comment en sortir", qui sera diffusé sur Arte le 4 Nov. prochain et décliné en livre, préfacé par Mathieu Ricard, et en DVD Arte éditions. Durant deux ans, l'auteure a parcouru trois continents, recueillant les témoignages de personnes qui ont décidé de "construire un autre monde du toujours mieux".



AGENDA OCTOBRE

4 au 19 : mondial de l'automobile
6 oct : colloque national éolien
6 octobre : les transitions écologiques face à l'enjeu des inégalités IDDRI
9 et 10 octobre à l'Université de technologie de Troyes, colloque interdisciplinaire sur l'Ecologie Industrielle et territoriale
10/11 octobre : sommet mondial des régions pour le climat
10 Oct : Blois, les rebelles de l'écologie
12 oct journée thématique , les baleines à bosse à Madagascar, aquarium de la porte dorée
13 oct : reporters d'espoir : le journalisme des solutions
14 octobre à Lyon , colloque WECF sur le cancer du sein et l'environnement : point de vue de chercheurs américains
14 au 16 oct : Le Bourget, salon pour le nucléaire
16 oct : les maladies environnementales émergentes nous alertent , 9 à 16h, assemblée
16 au 18 oct les assises du journalisme
17 oct ADAPES : climat, géopolique et innovation
22 au 25 oct : réunion internationale en Guadeloupe, biodiversité et climat
21 au 23 octobre, Lille: World Forum,
23 et 24 Octobre, PE débat sur le Paquet énergie cimat
23 et 24 octobre, Ateliers de la Terre, Forum de Rabat,
29/31 Octobre : lien eau et énergie : enjeux pour les territoires

RENDEZ VOUS SANTE

Jean-Louis ROUMEGAS Député de l'Hérault Co-Président du Groupe d'études Santé-Environnement, Membre de la commission des Affaires sociales a le plaisir de vous inviter au colloque « **crise sanitaire des maladies chroniques : les maladies émergentes environnementales nous alertent** «
Jeudi 16 Octobre, de 9h à 16h , salle Victor Hugo, 101 rue de l'université Paris 7°**Inscription et informations :** **colloque.m2e@gmail.com**

CONSULTATION PUBLIQUE POUR LE 3° PLAN SANTE

Le plan national santé environnement (PNSE) est un plan qui, conformément à l'article L. 1311 du code de la santé publique, doit être renouvelé tous les cinq ans.
Le deuxième plan national santé environnement a été adopté en conseil des Ministres le 24 juin 2009 pour la période 2009-2013. Sa mise en œuvre a été placée sous le copilotage des ministères en charge de la santé et de l'écologie, il a fait l'objet d'une déclinaison en plans régionaux santé environnement (PRSE).
Date d'entrée en vigueur envisagée : Ce plan pourrait être adopté par les Ministres concernés début décembre 2014 et couvrirait la période 2014-2018
Les observations du public peuvent être déposées par voie électronique du **26 septembre 2014 au 17 octobre 2014** inclus à l'adresse suivante :
http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=forum&id_article=768
Dans le cadre du travail de WECF sur le Plan National Santé Environnement n°3, la position de l'ONG est disponible en ligne sur le site www.projetnesting.fr depuis début septembre.

Autre RV : le WECF France organise **le 14 octobre à Lyon dans le cadre du Ruban de l' espoir** un colloque sur le cancer du sein, la santé reproductive des femmes et les perturbateurs endocriniens. Au programme: des interventions exclusives de scientifiques de la prestigieuse Université de Californie San Fransisco et du Silent Sprint Institute réputées pour leur travail sur la santé reproductive et l'environnement.
Une **conférence de presse** se tiendra le 13 octobre à Paris en présence de ces mêmes scientifiques.